

Domaine HES-SO: Santé  
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

## 1 Intitulé du module 2022-2023 *Modèles et interventions en promotion à la santé*

**Code** S.ER.SO.2425.F.22 **Type de formation \***  
 Bachelor  Master  EMBA  DAS  CAS  Autres

|  |   |  |   |
|--|---|--|---|
| <b>Niveau</b>  | <b>Caractéristique</b>  | <b>Type de module</b>  | <b>Organisation temporelle</b>                            |
| <input type="checkbox"/> module de base                        | <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO | <input checked="" type="checkbox"/> module principal         | <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre |
| <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement |   | <input type="checkbox"/> module lié au module principal      | <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres           |
| <input type="checkbox"/> module avancé                         |   | <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire | <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps |
| <input type="checkbox"/> module spécialisé                     |   |  | <input type="checkbox"/> semestre d'automne               |
|  |   |  | <input type="checkbox"/> Autres                           |

## 2 Organisation

**Crédits ECTS \*** 5 ECTS **Langue(s)**  
 français

## 3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autre

### Autres prérequis

## 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \*

### Compétences visées

- Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé.  
 Ab2 Analyser l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.  
 Bb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.  
 Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.  
 Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usagers et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.  
 Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager·ère·s vulnérables et marginalisé·é·s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.  
 Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager·ère·s ou à d'autres personnes concernées.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

### Buts

- Comprendre les principes de la démarche de projet en promotion à la santé.
- S'approprier les concepts de promotion santé et de santé communautaire.
- Identifier les besoins et les attentes d'une population, d'une communauté ou d'un groupe en matière de santé, repérer les ressources et les potentialités en vue de la mise en œuvre d'un projet de promotion à la santé.
- Identifier les besoins occupationnels d'une population.
- Identifier les rôles possibles que peuvent tenir les ergothérapeutes dans certaines problématiques de santé publique et développer de nouvelles formes d'intervention en ergothérapie.
- Connaître le contexte historique des pratiques communautaires en santé mentale.
- Donner des exemples de différentes pratiques communautaires en santé mentale.

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

|  |               |
|--|---------------|
| <b>Unité 1 Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé</b> | <b>3 ECTS</b> |
| M. Monin, N. Sperisen, N. Gambin, L. Sang                                  |               |
| <b>Unité 2 La démarche communautaire en santé</b>                          | <b>2 ECTS</b> |
| N. Bacq, A. Leroy, M. Monin, V. Stucki et intervenant-e-s                  |               |

### Unité 1 Modèles théoriques et interventions en promotion à la santé 48 périodes

- Concept et démarche de santé publique.
- Les repères relatifs à une approche en promotion à la santé en ergothérapie (concept de qualité de vie, bien être, déterminants socio de la santé, théorie des représentations sociale de la santé, déprivation occupationnelle avec une population vulnérable, transition occupationnelle).
- Méthodologie de projet en promotion à la santé
  - Les étapes du projet.
  - Analyse de la situation : besoins, demandes, réponses.
  - Modèle de l'approche écologique dans les projets de promotion à la santé.
  - Modèle d'impact.
- Les théories des changements de comportements (Health Belief Model, Social Cognitiv Théorie, locus of control, modèle transthéorique de Prochaska et DiClemente).
- Littérature en santé
- Compétences psychosociales
- Promotion à la santé et les perspectives en ergothérapie.

### Modalités pédagogiques spécifiques

Présence dans le module de 3 tutorats supervisés par des enseignant-e-s. Ces tutorats permettent la conceptualisation du projet de promotion à la santé. Les tutorats permettent aux étudiant-e-s d'avoir un suivi de leurs investigations sur le terrain.

Les tutorats font partie de l'évaluation du module. La présence aux tutorats est obligatoire.

Présence dans le module d'une classe inversée qui permet d'explorer en groupe de 4 à 5 étudiant-e-s, un thème spécifique en lien avec la promotion à la santé et de préparer une présentation orale. Celle-ci sera exposée devant le quart de classe et fera l'objet d'une évaluation. La présence à la classe inversée et à la session présentation en quart de classe est obligatoire.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

## **Unité 2 La démarche communautaire en santé**

**28 périodes**

- Les points de repères de la démarche communautaire en santé.
- Spécificité de la stratégie communautaire (diagnostic communautaire, implication des usagers dans une démarche de co-construction).
- Développement du mouvement des usagers en santé mentale.
- Définir les associations d'usagers, leurs revendications et leurs compétences.
- Présentation de différentes actions de pratiques communautaires et d'advocacy collectifs en santé mentale.

### **Modalités pédagogiques générales**

Cours ex-cathedra, lectures, tutorats, classe inversée, discussion et expérimentation sur le terrain auprès d'une communauté.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

## **6 Modalités d'évaluation et de validation \***

### **Buts de l'évaluation**

Vérifier la capacité des étudiant·e·s à se lancer dans un projet de promotion à la santé dans une perspective de santé communautaire en intégrant les concepts développés dans les deux unités d'enseignement.

Les deux unités seront validées par deux évaluations :

- A. La conceptualisation au fil du semestre, sous la supervision d'un·e enseignant·e pendant les tutorats, d'un projet d'intervention en promotion de la santé avec une communauté élaboré en groupe de quatre à cinq personnes,
- B. Une présentation en groupe devant le quart de la classe, du travail effectué en classe inversée sur le thème de la littératie en santé, du développement des compétences psychosociales ou du changement de comportement en santé.

### **Modalités d'évaluation**

Construction en groupe, durant tout le module du projet de promotion de la santé auprès d'une communauté.

Participation aux classes inversées et construction de la présentation par groupe (littératie en santé, compétences psychosociales, comportement de santé)

Les étudiant·e·s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent·e·s aux tutorats ou aux classes inversées.

Le projet de promotion de la santé compte pour 75% de la note du module. Il fait l'objet d'un travail écrit et d'une présentation orale. Le travail écrit compte pour les 2/3 de la note et la présentation orale pour 1/3 de la note.

La présentation orale sur les thèmes (classe inversée) représente 25% de la note du module.

Pour chaque absence non justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO à un tutorat, 1 point sur 6 est ôté à la note du travail d'évaluation. Lorsque l'absence est justifiée, l'étudiant·e peut demander à la responsable de module de réaliser un travail complémentaire. Si l'étudiant·e est absent·e à deux tutorats ou à la classe inversée, le travail ne peut être validé et il elle obtient 1/6. En cas d'absence justifiée à deux tutorats ou à la classe inversée au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO, l'étudiant·e peut réaliser un travail compensatoire.

Les évaluations sont notées au 1/10 de points. La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

### Remédiation

La remédiation est effectuée sous forme d'un dossier individuel. Le dossier, d'une dizaine de pages, développe une ou plusieurs thématiques du module selon l'indication de la responsable du module. Le dossier est à rendre en semaine 33, 2023.

### Répétition

Lorsque le module est répété, l'étudiant.e doit d'une part réaliser un diagnostic communautaire auprès d'une communauté choisie par la responsable du module et élaborer les étapes d'un projet de promotion à la santé pour cette communauté. Ce travail se fait sous la forme d'un rapport de 10 pages et d'autre part l'étudiant.e doit réaliser un flyer qui promeut ce projet en respectant les critères écrits de la littérature en santé. Le rapport et le flyer sont à remettre au plus tard à la semaine 6, 20024.

En répétition de module, l'étudiant·e gère ses activités d'apprentissage en révisant les contenus du module. La responsable de module rencontre l'étudiant·e pour lui présenter les modalités d'évaluation. A la demande de l'étudiant·e, jusqu'à trois séances d'une heure de révision en groupe (ou individuelle, si un·e seul·e étudiant·e doit répéter) peuvent être organisées par le ou la responsable de module.

## 8 Remarques

### En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les évaluations avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée-s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note de la ou des évaluations remédiée-s (notée-s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des évaluations avec celle de la ou des évaluations ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4.

### En remédiation

Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

### En répétition

Une note inférieure à E (4) entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

## 9 Bibliographie

Breton, E., Jabot F., Pommier, J., & Shetlaw, W. (2017). *La promotion de la santé. Comprendre pour agir dans le monde francophone*. presse de l'EHESP.

Douiller, A et coll. (2012). *25 techniques d'animation pour promouvoir la santé*. le Coudrier.

Desgroseilliers, V., Vonarx, N., Guichard, A., & Roy, B. (2016). *La démarche communautaire en 4 actes: Repères, acteurs, démarches et Défis*. Presse de l'Université Laval.

**Domaine HES-SO:** Santé  
**Filière:** ergothérapie

**Descriptif de module**

Eyrolles Thapa-Görder, N. Voigt-Radloff, S. (2010). *Prävention und Gesundheitsförderung - Aufgaben der Ergotherapie*. Georg Thieme Verlag.

Lavoie, J., & Panet-Raymond, J. (2014). *La pratique de l'action communautaire*. Presse de l'université du Québec.

Monin, M. & Desrosiers, J. (2017). *Pratiques émergentes en ergothérapie sociale*. In M.-H. Izard (Dir.), *Expériences en ergothérapie*, 30<sup>e</sup> série (pp. 78-82). Sauramps Medica.

Monin, M. (2019). *L'approche communautaire en ergothérapie: projet d'action sur des déterminants sociaux impactant l'occupation de certains publics*. In *Participation, occupation et pouvoir d'agir: plaidoyer pour une ergothérapie inclusive* (pp. 343-362). ANFE

Monin, M. (2015). *Promotion à la santé et formation en ergothérapie : nouveau défi*. In M.-H. Izard (Dir.), *Expériences en ergothérapie*, 28<sup>e</sup> série (pp. 165-172). Sauramps Médical.

www.quint-essenz.ch, a service of Health Promotion Switzerland Swiss Model for Outcome Classification (SMOC), Version 1.2, 14.11.2006

**Nom de la ou du responsable de module \***

Michelle MONIN

**Descriptif validé le \***

6 septembre 2022

**Descriptif validé par \***

Martine BERTRAND LEISER